



ACM LA NORMA

Projet pédagogique

Saison d'été
2023

Maison du tourisme de La Norma
73500 LA NORMA
Tél : 04 79 20 40 71
club-enfants@la-norma.ski

Projet pédagogique

Présentation

L'Accueil collectif de mineur de la Norma est ouvert et accueille les enfants de 3 ans à 12 ans du **10 juillet 2023 au 1^{er} septembre 2023**.

Les enfants sont accueillis dans des locaux adaptés, entretenus, de plain-pied, face aux pistes à la Maison de La Norma, comportant :

- une grande salle d'activité,
- une cuisine, des sanitaires,
- un couloir,
- un vestiaire,
- une salle d'infirmerie.

Les horaires

Le club est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Les enfants peuvent être accueillis à la journée ou à la demi journée (8h30-12h ou 14h-17h).

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil au niveau de l'effectif des enfants est actuellement de 58 enfants (16 enfants de moins de 6 ans et 42 enfants de 6 à 12 ans).

L'équipe pédagogique

L'encadrement, conformément à la législation, se compose de 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans. L'équipe se compose de : une directrice, 6 BAFA et 1 stagiaire BAFA qui veillent quotidiennement à l'épanouissement de l'enfant et à la sensibilisation de chacun au respect de l'autre dans la vie collective. Selon les activités programmées, un intervenant peut se rajouter à l'effectif.

Rôle de l'équipe pédagogique :

-La directrice est garante du bon fonctionnement de l'accueil. Elle doit transmettre à l'équipe d'animation les valeurs éducatives et pédagogiques. Elle a aussi un rôle de formateur, concernant les stagiaires BAFA mais aussi avec l'équipe d'animation. La directrice veille au respect des règles de sécurité et d'hygiène. Elle est à l'écoute des enfants, des parents et de l'équipe. Elle organise des réunions d'équipe tout au long de la saison.

Elle gère les inscriptions, le recrutement, l'élaboration du planning des enfants et du personnel.

-L'équipe d'animation :

Les animateurs sont responsables d'un groupe d'enfants en fonction de leurs compétences et de leur choix concernant la tranche d'âge, la majorité connaît déjà le fonctionnement du centre (anciens stagiaires devenus diplômés). Ils sont garants de la sécurité affective, physique et morale des enfants.

Maison du tourisme de La Norma
73500 LA NORMA
Tél : 04 79 20 40 71
club-enfants@la-norma.ski

Projet pédagogique

L'animateur est donc garant du bon déroulement du séjour. Il devra faire preuve de dynamisme, d'esprit d'équipe, avoir la notion de partage, respect, écoute, réactivité et prendre de nombreuses initiatives pour apporter aux journées une ambiance saine et de qualité. Le plaisir des enfants passe aussi par le fait de pouvoir être en confiance avec leurs animateurs.

Les horaires de travail sont établis pour chacun dans un planning édité à la quinzaine tenant compte de l'effectif total.

L'équipe d'animation a auparavant présenté son projet d'activités. En complément il est possible de faire appel à des intervenants extérieurs au centre de loisirs, compétents dans une spécificité, soit parce qu'ils possèdent les qualifications nécessaires à la pratique de l'activité dans le cadre du sport soit en raison de leurs compétences artistiques.

-Les animateurs stagiaires :

1 stagiaire intègre l'équipe durant l'été.

Un référent BAFA est déterminé dans l'équipe en fonction de la tranche d'âge sur laquelle intervient le stagiaire. Une évaluation intermédiaire est faite chaque semaine lors des réunions pédagogiques afin d'apprécier son évolution et poursuivre sa progression ainsi qu'en fin de stage avec l'équipe puis avec la responsable.

Le stagiaire doit être acteur de sa formation et être en capacité de s'auto-évaluer.

La prise d'autonomie est progressive.

Matériel

Le club est doté de matériel pédagogique pour que l'équipe d'animation puisse proposer des activités variées : culturelles, manuelles, sportives, créatives... (peinture, crayon de couleurs, feutres, pastel, carton, papier crépon, ciseaux, gommettes, jeux de société, livres...). Le matériel pourra être complété tout au long des séjours en fonction des demandes et des projets d'activités mis en place par les animateurs.

Projet pédagogique et objectifs

- * Expression, création, détente, découverte du milieu montagnard, bien-être de l'enfant
 - développer l'imagination à travers diverses activités,
 - permettre l'épanouissement de chacun en étant à l'écoute des besoins,
 - respecter les temps de vie en collectivité, les différences,
 - faire en sorte que le séjour se déroule de façon agréable et donne envie à l'enfant de revenir.

- * Sensibilisation au respect de la nature et de l'environnement
 - utilisation de matériaux de récupération pour des activités manuelles ou jeux
 - tri des déchets,
 - découverte et respect de la forêt, de la faune

Projet pédagogique

* Autonomie et responsabilisation de l'enfant

- favoriser les prises d'initiatives chez l'enfant,
- apprendre à se prendre en charge quotidiennement (gestion de son sac, ses vêtements, son repas, les objets qu'il a confectionné tout au long de la journée),
- confier des responsabilités (acquisition de la confiance en soi),
- l'aider à mieux se connaître, lui permettre d'évaluer ses capacités (encourager, valoriser l'enfant),
- lui permettre d'exposer ses idées, avis, projets d'activités (débat sur les activités afin de recueillir leur ressenti),
- respect de l'environnement, des biens matériels et collectifs.

* Santé et sécurité de l'enfant

- veiller à l'hygiène corporelle (sanitaires, fin d'activité, avant et après le repas),
- être vigilant aux allergies alimentaires (fiches de renseignements consultées pour chaque enfant par l'équipe d'encadrement),
- instaurer une démarche éducative sur les temps de repas (temps de repas calme et détendu, contrôler ce que l'enfant mange, éviter le gaspillage, prendre le temps de s'alimenter),
- respecter les besoins physiologiques de chacun (rythme des activités, temps forts, temps calmes, être à l'écoute des besoins, attitudes et comportements, temps libre),
- veiller à la sécurité matérielle et affective de l'enfant (instaurer un climat de confiance).

* Socialisation et sensibilisation à la citoyenneté de l'enfant

- respecter chacun, ses différences, lutter contre la violence verbale et physique,
- respecter la législation en A.L.S.H. (sensibilisation au règlement intérieur et des temps de vie en collectivité),
- stimuler l'esprit de solidarité et d'échanges (accueil d'enfants blessés, différents ou porteurs de handicap),
- aider l'enfant à trouver sa propre identité au sein du groupe.

Vie quotidienne

Accueil

Le temps d'accueil doit se faire dans un cadre agréable, attrayant et sécurisant pour l'enfant. Ce premier contact doit permettre à l'enfant de vivre le mieux possible la séparation avec les parents et aborder sa journée au club enfants à son propre rythme. L'animateur va accueillir l'enfant et le pointer sur la liste de présence, cela permet de contrôler les arrivés. Il doit se montrer disponible et à l'écoute. Le parent qui a la charge de l'enfant le matin doit signaler si toute autre personne viendra le récupérer le soir. Le soir, l'animateur veillera à ce que les enfants repartent bien avec toutes leurs affaires.

Projet pédagogique

Le repas-gouter

Le repas est un moment d'échange privilégié et de discussion où l'animateur doit être à l'écoute. Le temps du repas pour les enfants, permet de se rencontrer par petits groupes. Les repas et goûters seront fournis par les parents, réfrigérés dans leurs boites hermétiques jusqu'à l'heure du déjeuner/goûter. C'est là l'occasion d'apprendre à gérer le contenu de son sac, de dresser la table, participer, vers une certaine autonomie (en fonction de l'âge). Le repas doit être un plaisir et un moment où l'enfant fait l'expérience de la notion de vie en collectivité. Il se passera dans un cadre agréable et calme. L'animateur veillera à ce que les enfants soient « propres » (mains et bouches nettoyées) avant et après chaque repas.

Hygiène et soins

L'animateur doit faire respecter les règles d'hygiène. Une trousse de secours est à disposition et contiendra tout le nécessaire pour faire les premiers soins. La trousse est vérifiée à chaque période et les éléments manquants sont rajoutés à l'aide de la réserve. Nous disposons d'une pharmacie dans l'infirmierie du club. Pour tout soin effectué à un enfant, l'animateur devra retranscrire l'incident sur la feuille de pharmacie. Lors de tout déplacement, l'animateur doit systématiquement prendre la trousse de secours. L'animateur ne peut donner aucun médicaments. En cas d'accident grave, l'animateur doit prévenir la direction, qui à son tour préviendra les parents, le médecin, les pompiers ou l'hôpital selon la gravité de l'accident. Les parents doivent être informés de tous les problèmes de santé et d'hygiène qui seront repérés par l'équipe. Les allergies sont affichées sur la feuille de présence à disposition de toute l'équipe d'animation.

Sécurité

Les règles de sécurité ne sont pas négociables, la sécurité est indispensable lorsque l'on travaille avec des enfants. Toute l'équipe doit redoubler de vigilance pour la surveillance des enfants. Les animateurs doivent veiller à la sécurité physique, affective et morale des enfants.

Pendant les activités manuelles : le matériel devra être utilisé avec précaution et ne pourra être manipuler autrement que pour ce dont il est prévu. Tout le matériel doit être rangé, dès lors que l'activité est terminée, de façon à éviter les accidents.

Pendant les activités sportives : l'animateur doit veiller à ce que le lieu soit adapté à l'activité et si nécessaire, un périmètre sera délimité.

Projet pédagogique

Les activités

Activités d'intérieur

Nous proposons un temps d'accueil en début de matinée et en début d'après-midi, consacré à la découverte de jeux de société, d'intérieur, jeux destinés à intégrer les nouveaux arrivants, connaître les enfants. Afin de laisser place à l'imagination et la création, nous réservons un temps pour des ateliers (décoration, peinture, découpage, collages, confection d'objets à l'aide d'éléments naturels, peinture sur vitres, etc.) en fonction des thèmes et du calendrier. Ils seront initiés au scrapbooking avec des photos prises lors de leur séjour à la montagne, durant les activités extérieures.

Nous proposons un système de participation aux activités qui respecte le choix de chacun. Jeux de mimes, jeux théâtraux, maquillages, créations d'histoires avec marionnettes, goûters festifs (crêpes) font suite à un atelier cuisine. L'enfant peut avoir envie de ne rien faire à un moment donné, observer, lire ou jouer seul.

Les plus jeunes ayant besoin d'un temps de repos l'après-midi ont la possibilité de se regrouper dans une pièce calme et profitent d'un moment pour se reposer. Chaque après-midi se termine par un goûter vers 16h15, suivi d'un temps de rangement des ateliers.

Activités d'extérieur

Pour satisfaire leurs besoins toniques, nous leur proposons matin et après-midi, des activités extérieures ayant attrait avec l'environnement de montagne, jeux collectifs, constructions de cabanes, découverte de traces d'animaux, petites randonnées mini olympiades, land art, tir à l'arc, poney...

Ici, on apprend en jouant, on laisse notre imagination prendre place, on se libère et chaque jour doit donner l'envie de revenir et surtout, on profite du site environnant pour se mouvoir, à travers des activités nouvelles et diversifiées.

Evaluation

L'équipe pédagogique établit un bilan chaque fin de semaine afin d'optimiser ses services et apporter un regard critique et évolutif sur le suivi du programme.

Dans un esprit de communication positive, nous établissons un climat de confiance avec les parents des enfants accueillis, et les sensibilisons à nous faire part de tout problème pouvant intervenir avec leur enfant dans le cadre de leur séjour au Club.

En communiquant régulièrement avec les partenaires de La Norma (personnel, commerçants...), nous avons un point de vue objectif sur le ressenti des vacanciers durant toute la saison.

Par ailleurs, nous participons aux audits de qualité exigés par la station de La Norma.

L'activité d'accueil des enfants est certifiée ISO 9001.

L'équipe du Club Enfants

Maison du tourisme de La Norma
73500 LA NORMA
Tél : 04 79 20 40 71
club-enfants@la-norma.ski